

Teulat, le 18 décembre 2018

Objet : Liaison autoroutière Castres – Toulouse A69

Dossier suivi par :

- Frédéric MANON
- Mme Sabine MOUSSON

Monsieur le Premier Ministre, Madame la Ministre,

Vous avez présenté en Conseil des ministres le 26 novembre dernier le projet de loi d'orientation des mobilités (LOM) qui sera prochainement soumis au Parlement. Vous annoncez que cette loi engage une transformation profonde pour répondre à un impératif fixé par le Président de la République : « *améliorer concrètement les déplacements du quotidien pour tous nos concitoyens et dans tous les territoires, avec des transports plus efficaces, plus propres, plus accessibles.* »^[1]

Ce texte inclut des dispositions de programmation des investissements de l'État dans les systèmes de transport. Parmi celles-ci, vous prévoyez d'engager, d'ici 5 ans, la réalisation d'un nouveau projet d'autoroute entre Castres et Toulouse, l'A69. Cette volonté va à contre sens de tous les arguments que vous déployez pour expliquer votre projet de loi. Comment en effet ce projet d'autoroute à péage peut-il s'inscrire dans une loi censée « *donner la priorité à l'entretien de nos infrastructures, déployer les mobilités propres, libérer l'innovation ...* » ? Son coût prévisible pour 56 km s'élève à plus d'un demi-milliard d'euros, et est financé pour plus de la moitié par l'Etat et les collectivités au bénéfice d'un concessionnaire. Il détruit 400 ha de terres agricoles, en impacte 4000 indirectement et traverse une zone classée Natura 2000. Et cela, pour un gain de temps de 10 mn sur le trajet entre Castres et Toulouse avec un coût pour l'usager de 17€ l'aller-retour. Comment pouvez-vous programmer un investissement dont l'équilibre économique se base sur une augmentation irréaliste de trafic alors que notre pays est loin de respecter les objectifs d'émissions de gaz à effet de serre et de consommation d'énergie de l'Accord de Paris pour le climat et de la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE). Ce serait une décision irresponsable tant sur le plan écologique qu'économique.

Les arguments simplistes des élus tarnais porteurs de ce projet prétendant que cette autoroute à péage est une question de survie pour le territoire sud tarnais, et que Castres serait au niveau national la seule ville de 50 000 habitants sans autoroute, resteraient caricaturaux s'ils n'avaient pas suscité l'adhésion de votre ministère. Mais la justification par de tels arguments de l'inscription de l'A 69 dans le projet de loi, est l'expression « *symptomatique de la présence des lobbies dans les cercles du pouvoir* », comme l'affirmait Nicolas Hulot lors de sa démission. Ces lobbies font perdre toute notion de bon sens et d'impartialité dans les processus décisionnels et décrédibilisent de fait l'action gouvernementale.

Car enfin cette A69 se verrait aujourd'hui programmée alors qu'elle a été fortement critiquée lors de l'enquête publique en 2016 par le Commissariat Général à l'Investissement, et l'Autorité environnementale. Ces deux autorités ont dénoncé sans détours les absurdités d'un dossier orienté, dont les avantages (gain de temps, bilan socio-économique, ...) pour les territoires concernés et leurs habitants étaient trompeusement amplifiés. Ces deux autorités ont également demandé que soit étudiée l'alternative que représente l'aménagement de la route nationale existante (RN126), solution moins coûteuse pour la puissance publique, plus juste pour l'usager (pas de péage), à moindre impact sur l'environnement et mieux adaptée au besoin de déplacement du quotidien des entreprises et des particuliers. Et parce que vos services ont toujours refusé de prendre en compte cette alternative, il a fallu que ce soit les collectivités territoriales (communes, communautés de communes, ...) qui financent une pré-étude pour démontrer la faisabilité d'un tel aménagement au bilan socio-économique et environnemental nettement supérieur à celui de l'A69.

Malgré nos demandes répétées pour vous présenter les résultats de cette pré-étude, vous avez toujours refusé de nous recevoir, contrairement aux élus tarnais partisans de l'autoroute qui ont fait le siège de votre ministère et fini par avoir gain de cause. Votre choix d'inscrire ce projet d'autoroute sans que la possibilité d'amélioration de l'existant (la RN126)

n'ait été étudiée, et sans que soit établie une étude bilancielle entre cette autoroute et cette alternative, n'est donc pas le résultat d'un choix éclairé mais d'une décision guidée par les lobbies.

Le projet de loi va désormais être soumis au Parlement et nous espérons que les députés feront preuve de discernement et de congruence dans le choix des projets d'amélioration de la mobilité pour répondre aux enjeux environnementaux et de mobilité de demain. Car on ne peut d'un côté tenir un discours sur le changement climatique, la nécessité de réduire l'usage de la voiture individuelle au profit des transports en commun ou des modes doux, privilégier l'amélioration de l'existant plutôt que de nouvelles infrastructures artificialisant toujours plus de terres agricoles et d'espaces naturels, et d'un autre côté décider de réaliser un projet d'autoroute sans s'être préoccupé de vérifier qu'on ne pouvait pas faire mieux autrement.

Et puisque vous n'avez pas accepté de nous recevoir, nous inviterons chaque membre du Parlement à nous contacter, ou à consulter nos analyses sur l'A69 et la pré-étude sur l'amélioration de la RN126.

Monsieur le Premier Ministre, Madame la Ministre, veuillez agréer l'expression de nos respectueuses salutations.

Thierry de Noblens
Président FNE Midi Pyrénées

Sabine MOUSSON
Maire de Teulat

Les cosignataires :

Collectivités territoriales Tarn et Haute-Garonne

Elus du Conseil Régional Occitanie

- **Appelle (81)**
 - **Bon Repos Riquet (31)**
 - **Bourg Saint Bernard (31)**
 - **Cuq Toulza (81)**
 - **Francarville (31)**
 - **Lacroisille (81)**
 - **Le Faget (31)**
 - **Loubens Lauragais (31)**
 - **Mouzens (81)**
 - **Péchaudier (81)**
 - **Saussens (31)**
 - **Teulat (81)**
 - **Vendine (31)**
 - **Verfeil (31)**

 - **CC Coteaux du Girou (31)**
- **ADDA Fatma**
 - **ARCANGELI François**
 - **BARTHET Marie-France**
 - **BOURGUET Zina**
 - **CARMONA Judith**
 - **CROS Guillaume (élu du Tarn – VP Région Occitanie)**
 - **DUPRAZ Christian**
 - **GENOLHER Aurélie**
 - **LANGEVINE Agnès (VP Région Occitanie)**
 - **MARTIN Myriam -**
 - **ONESTA Gérard**
 - **PAGNOUX Romain**
 - **ROUX Patric**
 - **SELLIN Jean-Christophe**
 - **SERIEYS Guilhem**
 - **VINET Véronique**
 - **WERSINGER Kathy**

**Coordination
Rurale 31
FNE France
Nature
Environnement**

**Confédération
Paysanne 81
FNE Midi-
Pyrénées**

Confédération Paysanne 31

PACT Pas d'Autoroute Castres Toulouse

[\[1\] \(https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/loi-mobilites-des-solutions-tous-dans-tous-territoires\)](https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/loi-mobilites-des-solutions-tous-dans-tous-territoires).



Pas d'**A**utoroute **C**astres **T**oulouse



Nous suivre

Facebook: <https://www.facebook.com/PasdAutorouteCastresToulouse/>

Tweeter: <https://twitter.com/PasAutoroute/>

site du collectif RN 126: <http://collectifrn126.sitego.fr/>

Nous écrire : pas_d_autoroute_castres_toulouse@riseup.net